

La Gazette Lamurienne



Bulletin d'informations de la commune de Lamure sur Azergues



sommaire

VIE MUNICIPALE

Le budget de la commune
Nouveau secrétaire de mairie

VIE SOCIALE

Bien vivre ensemble
Réunions de quartiers : premier bilan

URBANISME

Focus sur le PLU

ART & CULTURE

Appel aux artistes

REPRISE DE COMMERCES

Du sang neuf pour nos commerces

VIE ASSOCIATIVE

Actualités de l'Office du Tourisme
Quelques associations à la loupe

Editorial

Depuis quelques années, un certain nombre de compétences ont été transférées à la Communauté de Communes (voirie, assainissement, gestion des déchets, notamment). Néanmoins les communes doivent subvenir aux dépenses en matière de gestion courante (section de fonctionnement) et d'équipement (section d'investissement) pour répondre aux besoins des habitants.

Chacune de ces sections doit être équilibrée en recettes et en dépenses.

La commune participe, à son niveau, aux efforts pour lutter contre la crise économique que nous connaissons depuis plusieurs mois. En effet, le budget

2009 a permis d'une part, le recrutement de deux employés communaux supplémentaires (avec une aide financière de l'Etat).

D'autre part, le budget d'investissement prévu est supérieur à celui de 2008 (1 114 840,34 Euros). Cet effort devrait permettre de soutenir l'activité des entreprises locales.



Eric Schwartz
Adjoint au Maire

La commune honore ses anciens élus



Ce 14 juillet, quatre anciens membres du conseil municipal furent à l'honneur pour avoir au moins siégé 18 années et avoir accepté durant ce temps la charge de maire ou d'adjoint au maire. Il s'agit de :

- Louis Michon (1971-1989) dont deux mandats de maire,
- Cécile Billaud (1983-2001) soit trois mandats d'adjointe,
- Paul Roche (1983-2001) soit trois mandats d'adjoint,
- Paul Aubonnet (1983-2008) soit 4 mandats d'adjoint,

Sur proposition du conseil municipal, monsieur le Préfet du Rhône les a élevés au titre de maire ou d'adjoint au maire honoraire de la commune.

AMI - Agence Michelland Immobilier : Transaction immobilière sans manquement de fonds



Maurice Martin, propriétaire de l'agence immobilière de notre village depuis 1991 a pris sa retraite le 31 mars 2008. C'est tout naturellement qu'Alexandra Michelland, collaboratrice de Maurice Martin depuis 2001, a repris la direction de l'agence, devenue aujourd'hui l'agence Michelland Immobilier.

Sa formation initiale (DUT Techniques de Commercialisation + spécialisation en Immobilier) et ses 8 années d'expérience sur le canton de Lamure lui permettent aujourd'hui de revendiquer une grande compétence professionnelle doublée d'une parfaite connaissance du marché immobilier local.

Pour proposer le meilleur service possible à ses clients et les accueillir à l'agence lors des permanences, elle s'est entourée de Sylvie Da Costa, habitante de Poule les Echarmeaux, titulaire d'un BTS d'assistante de direction. Alexandra et Sylvie vous accueillent désormais au bureau du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et tous les après-midis sur le terrain.

Leurs compétences : la transaction immobilière avec estimations gratuites, promotions, visites, diagnostics immobiliers ... Que vous soyez vendeurs ou acquéreurs, elles se chargent de tout pour vous.

Pour les joindre : Site internet : www.ami-immobilier.fr

Tél : 04 74 03 05 20 ou 06 81 69 83 53 - Mail : ami.immo69@wanadoo.fr



Actualités, en bref

Nouveaux horaires pour Nataly's.

Après une période probante de mise en place de près de neuf mois, Nathalie Perrussel aménage les horaires d'ouverture de son institut, conciliant ainsi les attentes de ses clients et clientes avec les impératifs de la vie familiale.

A partir du 31 août, les horaires d'ouverture seront les suivants : lundi, mardi, jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 19 h, vendredi : 9 h - 19 h, samedi 8 h 30 - 17 h. (fermeture le mercredi.) RDV : 04 74 09 01 86.

Nouveau secrétaire de mairie

A compter du 21 septembre, David Macabrey occupera le poste de secrétaire de mairie. Actuellement, il travaille à la région Rhône-Alpes où il s'occupe notamment de la gestion du personnel (suivi des carrières, paies...). Depuis ces 6 derniers mois, l'activité de notre secrétariat est assurée par :

- Geneviève Dufour (agent administratif) qui a vu sa charge augmenter,
- une collaboratrice du service de remplacement du centre de gestion des collectivités territoriales du Rhône, 1 à 2 jours par semaine.

Art et Culture

Zoom sur Christiane Millet

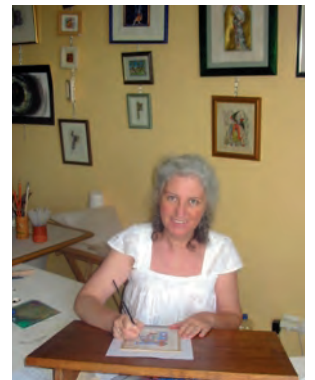
Christiane Millet a débuté l'enluminure il y a maintenant quinze ans. D'abord seule avec des livres, puis en effectuant un stage avec une chercheuse du CNRS qui travaillait sur les pigments utilisés au moyen-âge. Christiane réalise des enluminures sur parchemin avec les méthodes et recettes utilisées au moyen âge. Le parchemin est de la peau d'animal (chèvre, mouton, veau), les liants fabriqués maison sont des eaux gommées de sucre et de miel, ils permettent de peindre avec les pigments issus des plantes, des terres et des minéraux. Elle pose de l'or sur un liant (gesso) lui aussi

fait maison.

L'artiste intervient dans le milieu scolaire en calligraphie et en enluminure. Elle exécute des commandes, organise des stages de 2 à 4 jours qui se déroulent chez elle, dans son atelier le "Khalyodore", aux Arnauds.

L'enluminure la transporte dans un monde de mythes et légendes, d'images d'autres temps qui transmettent des idées, des rêves, des messages au travers de codes de couleurs, de symboles qui trouvent toujours en nous un écho.

Visites de son atelier sur rendez-vous. (Tél. 04 74 03 07 76)



Vie pratique

Horaires d'ouvertures

Secrétariat de Mairie :

- mardi, jeudi, samedi : 9 h à 12 h
- mercredi, vendredi : 14 h à 16 h

Le maire reçoit sur rendez-vous,
Permanence du conseiller général :
samedi matin de 8 h 30 à 10 h (sans RDV)

Bibliothèque :

- mercredi : 15 h à 17 h 30
- vendredi : 18 h à 19 h 30
- samedi : 10 h à 12 h

Déchetterie :

- horaires d'été (jusqu'à fin octobre)
- lundi : 15 à 18 h, mercredi : 14 à 17 h
- samedi : 10 à 12 h, et 14 à 18 h

Bien vivre ensemble

Avec l'automne, les travaux de jardinage, de bricolage vont bon train chez la plupart des Lamuriens. Ces travaux souvent nécessaires peuvent cependant devenir des gênes pour le voisinage (bruit, horaires inappropriés...). En dehors des règles de bon sens et de courtoisie, des mesures règlementaires s'appliquent sur la commune comme dans toutes les autres du département.

Ces travaux et petites nuisances sont autorisés pour les particuliers :

- de 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrables
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

De plus, le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des déchets ménagers et assimilés. Parmi ces derniers nous avons les gravats (plastiques, bois contenant des substances dangereuses..) ou les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles...) qu'il faut amener à la déchetterie et non pas déposer dans les bennes de collecte des ordures ménagères.

La Gazette Lamurienne

La Gazette de Lamure

numéro 3 - automne-hiver 2009

La Gazette de Lamure est éditée par la Mairie :

Place de la Mairie - 69870 Lamure sur Azergues

Tél. 04 74 03 02 71

Fax. 04 74 03 04 73

e-mail : mairie@lamuresurazergues.com
www.lamuresurazergues.com

Directeur de la Rédaction : Bernard Rossier

Secrétaire de rédaction : Marine Chalayer

Comité de Rédaction :

Commission Communication

Conception, réalisation : Jean-Philippe Régnat

Impression : Imprimerie du Mont-Saint-Rigaud : Propières

Ce numéro a été tiré à 550 exemplaires

Actualités en bref

L'Office de Tourisme de la Haute Vallée d'Azergues

• Les expositions de l'Office du Tourisme

En septembre Marine Chalayer (www.marinechalayer.com) sera à l'honneur, avec ses nombreuses créations et pour clore la saison, Marc Favriau, sculpteur sur métal, sera notre invité. La qualité des artistes n'est plus à démontrer et nous ne pouvons que vous conseiller de venir vous attarder devant leurs oeuvres et en acquérir si elles vous plaisent.

Une expo nouvelle par mois, d'avril à octobre



Illustrations de Marine Chalayer



Marc Favriau devant l'une de ses sculptures

• Marche littéraire : "Fil des Pages"

Rendez-vous le 12 septembre pour une marche littéraire "Sur les traces de Jean" d'après le roman de Maurice Chalayer "Le secret de Jean". A la rencontre d'un territoire, d'une histoire, d'un passé entre les villages de Grandris et Lamure-sur-Azergues des années 1920.

Programme disponible en mairie de Grandris et Lamure - pré-inscription obligatoire limitée à 90 participants.

Pour plus de renseignements contacter Marine Chalayer 06 88 82 67 57

Dans le cadre de cette marche Marine présentera à l'Office de tourisme ses illustrations du "Secret de Jean".



• Nouveau :

L'office de tourisme dispose désormais d'une boutique de spécialités locales : vins bio, sirops, infusions, sels parfumés, poteries, calligraphies encadrées, jouets en bois, compositions. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour acquérir le petit cadeau que vous pourrez offrir autour de vous.

• Documents disponibles à l'OT

Disponibles à l'OT et à la mairie de Lamure : le guide Beaujolais vert nature, le guide 2009 des artisans, commerçants et services (qui remplace l'ex annuaire), le livret des associations, le calendrier des manifestations ainsi que le planning des expositions.

• Mais aussi :

- Les locaux ont subi quelques aménagements afin d'améliorer l'accueil et le confort du public,
- Le site internet "www.hautevalleeazergues.fr" est désormais opérationnel,
- Concernant la manifestation "Les Rencontres Calligraphiques" prévues en 2010, l'OT a passé le flambeau à HVA culture qui se charge de l'organisation, l'office se réservant le rôle de "communicant".

Renseignements complémentaires au 04 74 03 13 26 ou directement auprès des hôtesses.



Vie locale

• l'ADHA, désormais présente au centre ville

Les Lamuriens ont pu découvrir les nouveaux locaux de l'ADHA (Aide à Domicile de Haute Azergues) en plein centre ville (angle de la rue centrale et de la rue du vieux pont). Désormais les représentants de l'ADHA peuvent vous renseigner, sur place, tous les jours de 8 à 12 heures, sauf dimanches et fêtes.

Lamure, tout en couleurs

Comme chaque année, de nombreux bénévoles se sont retrouvés le 15 mai pour participer activement au fleurissement de notre village. Malgré une météo capricieuse, sous l'orchestration dynamique de Michel Gély, la mise en couleur du village a été une réussite. Un grand merci à tous les acteurs.



• Club des anciens

Une bonne nouvelle !

A l'automne le club reprend vigueur. Sous l'impulsion d'Alain Béal, une nouvelle équipe va reprendre le flambeau vacant depuis 3 ans. L'importance sociale de ce club n'étant plus à démontrer, quelques Lamuriens se sont décidés à remettre la machine en route. De plus amples informations vous seront communiquées en temps utile par voie de presse ou panneau lumineux. Pour mieux connaître les attentes des lamuriens concernés, un questionnaire sera diffusé prochainement. L'analyse des réponses permettra d'élaborer un plan d'actions réalistes, à mettre en oeuvre dès la rentrée



Alain Béal

Afin de mieux faire connaître les ressources artistiques de nos citoyens, veuillez vous faire connaître avec vos spécificités artistiques auprès de Marine Chalayer, à l'adresse mail suivante : marinechalayer@hotmail.fr
Cette démarche nous permettra de présenter vos oeuvres dans les divers documents et manifestations



Budget 2009 Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget permet d'assurer la gestion au quotidien de la commune. Le montant prévu est de 731 878 Euros . Chaque année l'excédent dégagé du budget de fonctionnement est reporté en partie sur la section investissement, afin de pouvoir financer les travaux importants et les nouveaux équipements.

Dépenses de Fonctionnement (en Euros)		Recettes de fonctionnement (en Euros)	
Libellé	Montant voté	Libellé	Montant voté
Charges à caractère général : Eau, électricité, combustibles, fournitures de voirie, fournitures scolaires, entretien des terrains et des bâtiments, assurances, maintenance du matériel, fournitures administratives, etc.	313 808,00	Produit des services : Locations de salles, repas de la cantine scolaire, etc.	38 150,00
Charges du personnel : Salaires, cotisations diverses.	247 850,00	Impôts et taxes :	199 253,00
Autres charges de gestion courante : Indemnités des élus, service incendie, contribution à divers organismes, subventions aux associations, etc.	134 720,00	Dotations et participations : Versées par l'Etat ou le Département.	259 140,00
Charges exceptionnelles :	15 500,00	Autres produits de gestion courante : Loyers des immeubles (gendarmerie, perception).	55 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement :	20 000,00	Atténuation de charges : Remboursement de rémunération de personnel en cas de maladie.	1 700,00
Total des dépenses de fonctionnement :	731 878,00	Produits financiers :	11 635,00
		Résultat reporté de l'année 2008 :	167 000,00
		Total des recettes de fonctionnement :	731 878,00

Quelques chiffres pour illustrer les dépenses de fonctionnement, ramenées par habitant (en Euro, pour l'année 2008) :

Eau : 6,70 - Electricité : 5,45 - Combustibles (chauffage) : 51,58 - Fournitures scolaires : 6 (soit environ 50 Euros par élève) - Entretien de bâtiments : 11,70.

Le "PLU" : où en est-on ?



Dans les tous prochains jours (fin septembre- début octobre), le dossier du Plan Local d'Urbanisme entrera dans une nouvelle étape avec l'enquête publique. Celle-ci fait suite à la consultation des personnes publiques associées (état, département, chambres consulaires, communes voisines...) qui ont toutes émis un avis favorable au projet avec toutefois quelques réserves ponctuelles. Des réserves que vous aurez l'occasion de découvrir lors de la consultation des documents soumis à cette enquête. Vous pourrez alors faire vos remarques sur les registres d'enquêtes ou par courrier.

Après cette phase, le commissaire enquêteur rédigera son rapport. Le PLU, éventuellement modifié, sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal. Il sera alors tenu à la disposition du public et deviendra exécutoire après sa transmission au Préfet qui dispose d'un mois pour notifier à la commune des modifications à apporter si la commune n'est toujours pas couverte par le SCOT.

Réunions de quartiers : un premier bilan

Conformément à la volonté de dialogue de l'équipe municipale, la "première série" de réunions de quartiers a eu lieu entre octobre 2008 et juillet 2009. Ces réunions ont pour but de donner la parole aux villageois et de leur permettre de proposer des aménagements, modifications destinées à améliorer la vie au quotidien.

Le succès de ces manifestations et la participation active de nombreux villageois sont représentatifs de l'intérêt des Lamuriens pour leur commune et pour leur attachement à l'un des critères les plus importants qui fait la richesse de notre village : la qualité du cadre de vie.

Rue Centrale - Rue de la Gare - Rue des Ecoles
Rue du Vieux Pont - Quartier Neuf (16 mars 2009)

Solution pour les accotements RD 385 inondés par temps de pluie.
Escaliers publics à reprendre (vers Natilys).
Déplacement du pylône EDF face à la descente des Combettes.
Numérotation des maisons.
Chutes de pierres dans le virage avant la maison Gonsolin.
Problème d'égout vers la caserne des pompiers.
Mise en place d'un passage piétons vers chez Fougeras.
Faire paraître le compte rendu des réunions de quartiers dans la gazette.

Quartier Nord - Rue Centrale (Nord) (1er décembre 2008)

Mise en place d'une zone bleue devant les commerces avec arrêt minute.
Pose de radars.
Balayage des trottoirs sur toute la longueur.
Trouver une solution pour la benne à ordures du boulanger.
Grilles de la poste à élargir.
Enlever les cailloux sur le chemin du damné.
Eclairage public à développer.
Pose d'un panneau avec la liste des commerçants.
Numérotation des maisons.

Le Reynard - Biconne - Montplan - les Granges
Les Bottières - Les Roches - La Patience (6 juillet 2009)

Mise en place de bennes à ordures et tri sélectif au lotissement les Roches. (Domaine privé)
Entretien de la bande de terrain lotissement du Reynard. (Domaine privé)
Entretien du fossé longeant cette bande, canalisation des eaux usées. (Domaine privé)
Réparer le dysfonctionnement de l'éclairage public au lotissement du Reynard.
Problème d'un poteau électrique aux Roches avec un câble téléphone qui pend.
Signaler le grillage SNCF troué aux Roches.
Sécuriser l'intersection route croix Montmain, route du Reynard.
Mise en place d'une interdiction de tourner à droite en haut du chemin des Roches.
Baisser la vitesse entre les Granges et le Reynard.
Baisser la vitesse à Biconne.
Résoudre le problème de stationnement sur le trottoir face au monument aux morts.
Élaguer les arbres à la Grange Bourdon.
Mise en place d'un compteur de voitures sur le chemin du Reynard.

Les Combettes - Malleval (20 octobre 2008)

Limiter à 19 tonnes les véhicules circulant dans la montée.
Poser un panneau impasse pour les Combettes.
Balayer régulièrement la partie rénovée de l'accès.
Signaler le fossé vers le central téléphonique.
Changer le miroir à l'intersection.
Déplacer le passage piéton.
Vérifier l'éclairage public à côté vers l'accès piétonnier.
Mettre en place un éclairage en bas du lotissement.
Poser des barrières sur le chemin piétons.
Poser un panneau voie sans issue (chemin piétons).
Entretien régulièrement les espaces verts (buttes).
Reprise du trottoir en bas du lotissement.
Habillage des containers vers le relais téléphone.
Nettoyage des containers.
Améliorer l'environnement en bas des Combettes.
Poser un panneau indiquant le lotissement Malleval en venant de Lyon.
Prévoir un plan du lotissement.

Le Vanel - Verbefière - Champaillard - Le Haut du Bourg
Le Borsat - La Croix de la Roue - Le Berger (22 juin 2009)

Mise en place d'une benne supplémentaire (tri sélectif) à Verbefière.
Distribution de l'affichette pour le tri sélectif.
Débroussailler le tour des poubelles.
Ramassage des branches après le passage de l'épareuse, déboucher les caniveaux.
Retenue de graviers au Borsat.
Information sur le SPANC après diagnostic.
Baisser l'intensité sonore des cloches (Angélus).
Résoudre le problème des poubelles du cimetière remplies constamment.
Indiquer les toilettes vers l'église.
Prévenir les riverains lors des passages de rallyes.
Gérer le dépôt de matériaux au Vanel.
Interdire le stationnement sur la route devant la résidence le Biconne.
Ramassage scolaire pour les hameaux de Verbefière, le Vanel, le Berger.
Résoudre le problème des quads sur les chemins.

Les Arnauds - La Folletière - Le Minier
Bel Air - La Tuillerie (11 mai 2009)

Numérotation des maisons.
Stabilité des bacs poubelle.
Mise en place de bacs à compost.
Entretien des chemins.
Réparation de l'affaissement du chemin de Bel Air.
Mise en place de pointillés pour tourner vers Lamure (Bel Air) et d'un stop.
Pose d'un panneau indiquant les Arnauds en venant de Lyon.
Stopper l'écoulement d'eaux usées dans un bief.
Améliorer l'éclairage à Bel Air.
Arbres à élaguer au-dessus de la chapelle Saint Roch.
Mettre fin à l'invasion de lapins d'élevage (les Arnauds).
Trous à boucher (le Minier).
Remise en état du chemin du moulin d'Ascot (ornières).
Assurer la distribution de la gazette à tous les habitants du Minier et des Arnauds.

Panissière - Le Charbonnier
Meyrolles - Moulin Briday (21 avril 2009)

Tri sélectif : suppression des poubelles jaunes.
Manque de poubelles à ordures ménagères à Panissière (haut).
Ré-éditer le dépliant sur le tri sélectif.
Manque de parking à Panissière.
Chemin supérieur à refaire (Panissière).
Problème d'écoulement des eaux de pluies provenant de l'impasse du Charbonnier
Réparer l'accès défectueux de la passerelle le long de la RD 385.
Pose d'un panneau de limitation 30 km/h à Panissière.
Tonte des talus plus tôt dans l'année.
Réparation de l'affaissement du tabouret derrière les poubelles (Panissière).
Pose d'un tableau d'affichage et d'une jardinière (Panissière).
Pas d'éclairage sur Panissière du bas (poteau sans lampe).

nota : en vert, figurent les propositions résolues ou en cours de résolution
en bleu, figurent les propositions relevant des compétences communautaires



Quelques associations à la loupe

Classes en "0"

Soirée orientale le samedi 10 octobre à 20 h 30 à la Salle Pluraliste : couscous et danseuses au programme. Adultes et enfants à partir de 12 ans : 16 Euros. Ventes de "cases" (calendriers déposés dans les commerces) - tirage le 10 octobre. Présidente : Florence Coursat, trésorière : Elodie Roche, secrétaire: Pauline Schwartz.



Gymnastique Volontaire

Vous êtes dynamique, et vous avez envie de bouger, alors venez découvrir la gymnastique volontaire et vous dépenser en toute convivialité (à partir de 16 ans). Les cours reprennent le lundi 14 septembre. Ils sont dispensés sur 3 communes : Grandris le lundi à 20 h et le vendredi à 9 h (salle de l'ancienne mairie), Lamure le mercredi à 20 h (salle de judo à l'école primaire) et Claveisolles le jeudi à 18 h 45 (salle des fêtes).

Deux séances découvertes gratuites sont proposées, alors profitez-en !

L'adhésion de 82 Euros (pour l'année) vous permet de participer à un ou plusieurs cours.

Art et Fantaisie ou comment mettre vos photos en scène.

Créée par Murielle Loreau en 2007, l'association "Art & Fantaisie" vous invite à partager un moment de convivialité, de créativité et de détente en pratiquant le "scrapbooking". Cette discipline importée des Etats-Unis au début des années 2000 consiste à mettre en scène des photos par différents procédés tels que le collage, la peinture, le tamponnage, le découpage... Diplômée de l'école française de scrapbooking, Murielle pratique cette activité depuis 8 ans. Au travers de l'association, elle souhaite transmettre sa passion à d'autres personnes aimant les photos et le bricolage créatif. Les thèmes abordés durant les cours varient toutes les semaines et suivent les dernières tendances car tout évolue très vite dans cette discipline. L'association compte actuellement 7 membres qui se réunissent tous les mardis soir (de 20 h à 23 h) à la salle des associations de Lamure. Reprise des cours le 29 septembre. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le blog de Murielle (<http://muriellescrap.canablog.com>) ou la contacter au 04 74 03 07 28 ou par mail "artetfantaisie@orange.fr."



La Boucle Ferroviaire

Des nouvelles, enfin, de cette association créée en 2007 qui, jusqu'alors, n'a guère fait parler d'elle, oeuvrant dans la discrétion pour établir les bases de son existence. Enfin hébergée au GAEC de l'Anneau d'Or, grâce à la gentillesse de Jean-Michel Adrian, elle a beaucoup travaillé à la constitution de la plateforme devant recevoir la maquette de la boucle de St Nizier dont la réalisation peut enfin commencer.

Nos élus ayant depuis le début, manifesté leur soutien au projet, traduisant ainsi l'intérêt suscité par bon nombre de résidents, ont concrétisé leur volonté par le versement d'une subvention permettant ainsi le démarrage de l'opération. Nos remerciements s'adressent particulièrement à Denis Longin, Conseiller Général ainsi qu'à la Communauté de Communes et son président Jean-Pierre Goudard.

Objectifs de l'association : réalisation de la maquette de cet ouvrage unique, mise en place d'un atelier de modélisme pour tous, d'un centre de documentation sur l'activité ferroviaire depuis ses origines grâce à des revues, DVD et toute autre documentation évoquant l'histoire des chemins de fers locaux, aujourd'hui disparus, le Beaujolais, les lignes secondaires l'ayant desservi, une mise en valeur de ce patrimoine par sa promotion, son environnement végétal et, peut-être, l'illumination du site.

Ce vaste programme, brièvement résumé, demandera des années de travail et de persévérance.

Pour faire connaître notre projet, nous envisageons à l'occasion de la prochaine journée du patrimoine, d'accueillir le public dans des conditions qui seront précisées dans la presse locale en temps voulu.

Espérons que ces rencontres permettront à des bénévoles de venir nous rejoindre en apportant leurs compétences.



Fil d'Azergues

Fil d'Azergues est une association de rencontre et d'échange de savoir-faire : patchwork, broderie, couture, tricot, tapisserie, tout travail manuel ... Toute nouveauté est bienvenue quel que soit le niveau de compétence : le plus important c'est la rencontre. Réunions chaque mardi, au Mille-Club, de 14 à 16 h 30.

Ecurie de Haute-Azergues

Comme chaque année l'Ecurie Haute Azergues organise sa course de côte, la 2^{ème} du nom qui aura lieu à Lamure sur Azergues le 20 septembre 2009. L'Ecurie compte une trentaine de membres tous dévoués à l'organisation de l'évènement, ils mettent à profit leur passion afin que cette journée soit à la hauteur de toutes les espérances. Un grand merci à la centaine de bénévoles et aux nombreux sponsors sans lesquels cette manifestation ne pourrait pas exister. La compétition se déroule sur une journée et comporte 3 montées d'essai et 3 montées de course. C'est le meilleur temps réalisé qui est retenu pour le classement. Vous pourrez assister aux montées de différents types de voitures tels que monoplaces, prototypes et voitures de tourisme pour le plus grand plaisir des grands comme des petits.

Afin de remercier les sponsors, les participants et le public, l'Ecurie Haute Azergues vous accueillera de la meilleure façon qu'il soit.

En espérant vous retrouver le 20 septembre.